



La Vallée du Rimon est classée espace naturel préservé. Ce site fait partie d'un couloir écologique avec le Bois Orcan, situé à plus d'un kilomètre au Nord-Est sur la commune de Noyal-sur-Vilaine.

En plus du lit du Rimon, l'espace possède des mares où l'on peut observer des espèces de tritons et salamandres protégées. Les vieux arbres du secteur offrent un habitat de choix à l'insecte capricorne.

Les zones herbeuses sont fauchées une fois par an avec exportation des déchets verts. Ce procédé permet aux plantes de grainer et à certains oiseaux de nidifier, ainsi que d'appauvrir le sol (limitant la prolifération des orties).

### Pour aller plus loin !

Découvrez le territoire autrement avec les circuits du patrimoine

Renseignements et informations auprès de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Châteaugiron : [www.tourisme-paysdechateaugiron.bzh](http://www.tourisme-paysdechateaugiron.bzh)



**Pays de Châteaugiron Communauté**  
 16 rue de Rennes - 35410 Châteaugiron  
 Tél : 02 99 37 67 68  
[contact@pcc.bzh](mailto:contact@pcc.bzh)  
[www.communaute.paysdechateaugiron.bzh](http://www.communaute.paysdechateaugiron.bzh)

Merci de rester sur le sentier balisé et de respecter les lieux que vous traversez. Renseignez-vous sur les conditions météorologiques et assurez-vous d'être bien équipé pour la marche.  
 Feu interdit, interdiction de jeter des déchets.

Pendant votre promenade, si vous rencontrez une anomalie (balisage manquant ou dégradé, danger potentiel, etc.), merci de le signaler à la mairie de Domloup en appelant le 02 99 37 42 09.

Le Pays de Châteaugiron Communauté vous rappelle que les informations de ce guide ont un caractère indicatif. Il se dégage par conséquent de toute responsabilité en cas d'accidents ou de problèmes survenus sur le(s) itinéraire(s).

# SENTIERS de PROMENADE

Pays de Châteaugiron Communauté



DOMLOUP

La Vallée du Rimon

3 km  
1 h



CHANCÉ  
 CHÂTEAUGIRON  
 DOMLOUP  
 NOYAL-SUR-VILAINE  
 OSSE  
 PIRÉ-SUR-SEICHE  
 SAINT-AUBIN-DU-PAVAIL  
 SERVON-SUR-VILAINE



## Caractéristiques

3 km / 1 h

Praticable toute l'année  
Attention à la circulation automobile

## Signalétique

 Continuité

 Droite

 Gauche

## Légende

 Parking

 Praticable

 Départ  
(sens du parcours)

 Pique-nique

 Espace naturel

## Pas à pas

n°2 > La Vallée du Rimon

Du parking, passez sur le pont et laissez le lavoir sur votre droite. Après avoir longé le Rimon, continuez à gauche à la fourche jusqu'au terrain de football.

1 Contournez celui-ci par un chemin encaissé bordé de châtaigniers, puis continuez sur la petite voie communale, passez à côté des habitations, et descendez le long de cette voie.

2 Traversez ensuite la D463 en utilisant le passage piéton sur votre gauche. Tournez à droite, puis à gauche, juste après le bâtiment commercial. Contournez l'étang par la gauche pour rejoindre le ruisseau de l'Yaigne, prendre ensuite à droite, longez les prairies humides, ancienne lagune réhabilitée pour les expansions de crue.

3 Après le bosquet, traversez la D463 en empruntant l'aménagement spécifique. Entrez dans la Vallée du Rimon, zone humide naturelle, et remontez le ruisseau jusqu'au parking de départ.

